

## FFTT – CD71 TENNIS DE TABLE



### INTERCLUBS JEUNES DEPARTEMENTAUX

SAISON 2017-2018

#### 1 – Qualification et composition des équipes

##### 1.1– Catégories

Ces interclubs sont ouverts à 6 catégories :

- ✚ Benjamines
- ✚ Minimes filles
- ✚ Cadettes
- ✚ Benjamins
- ✚ Minimes garçons
- ✚ Cadets

##### 1.2 – Nombre d'équipes qualifiées pour l'échelon régional

###### 1.2.1 – Catégories féminines

Une équipe qualifiée par département dans chaque catégorie, soit un total de 4 équipes qualifiées

###### 1.2.2 – Catégories masculines

Une équipe qualifiée par département dans chaque catégorie, soit un total de 4 équipes qualifiées

##### 1.3 – Composition des équipes

###### 1.3.1 – Catégories féminines

Une équipe est composée de 2 joueuses

###### 1.3.2 – Catégories masculines

Une équipe est composée de 3 joueurs. Les féminines sont autorisées à participer aux catégories masculines dans la limite d'une participante par équipe. Une féminine ne peut pas concourir dans les 2 catégories de sa classe d'âge (Exemple : une cadette peut jouer soit en catégorie cadette, soit en cadet).

Une seule équipe de 2 est autorisée par catégorie masculine (exemple : si vous avez 4 joueurs cadets, vous ne pouvez pas engager 2 équipes de 2). Dans ce cas, les joueurs (euse) devront obligatoirement être placés en A et B ou X et Y sur les feuilles de rencontres.

### **1.3.3– Surclassement**

Les joueurs et joueuses sont autorisés à prendre part à la compétition dans la catégorie immédiatement supérieure à la leur dans la limite de deux par équipe masculine et de une par équipe féminine.

Une joueuse ou un joueur surclassé ne peut pas participer à la compétition dans sa catégorie d'âge.

## **2 – Formule de la compétition**

### **2.1 – Poules et tableaux**

En fonction du nombre d'équipes inscrites dans chaque catégorie, le juge arbitre décidera de faire, soit des poules suivies d'un tableau, soit directement un tableau. Dans tous les cas, il y aura un classement intégral.

Au cas où le nombre d'équipes inscrites dans une catégorie s'avérerait insuffisant, le juge arbitre pourra intégrer ces équipes dans un autre tableau, tout en conservant un classement pour chaque catégorie.

### **2.2 – Ordre des parties dans les rencontres**

#### **2.2.1 – Catégories masculines (Equipe de 3)**

L ordre des parties sera : A – Y, B – X, C – Z, A – X, et B – Y .

La rencontre s'arrêtera au score acquis , sauf indication du JA

#### **2.2.2 – Catégories féminines (Equipe de 2)**

L ordre des parties sera : A – X, B – Y, double, A – Y, et B – X .

La rencontre s'arrêtera au score acquis, sauf indication du JA